



Procès-verbal
Conseil d'établissement
Le jeudi 18 janvier 2018
19h00 local 107

Présences : Madame Catherine Dion, membre parent
Monsieur Alexandre Desmarais, membre parent
Madame Véronique Landry, membre parent
Monsieur David Lemieux, membre parent
Madame Almitra Yee, membre du personnel
Madame Gabrielle Fortin-Clément, membre du personnel
Madame Catherine Landreville, membre du personnel
Madame Kimie Osborne, membre du personnel
Madame Mélanie Charbonneau, directrice adjointe
Madame Geneviève Troli, directrice
Madame Eugénie Potvin de la maison de l'environnement
(représentant de la communauté)
Madame Vanessa O'Neil, public (parent et représentante OPP)
Madame Valérie Boisvert (parent)

Absence : Madame Gabrielle Joseph Blais de L'Ancre des jeunes (représentant de la communauté)

1. Ouverture de l'assemblée	19h06
2. Questions du public	<p>Valérie : Le contrat de M. Hamza terminait en décembre, est-ce possible d'envisager un nouveau contrat compte tenu de son implication et des besoins maintenant connu de notre école? Véronique ajoute qu'il aidait au sentiment de sécurité des enfants.</p> <p>Il a été au-delà de sa description de tâche, mais il y a des critères spécifiques applicables pour engager quelqu'un. Il faut définir les besoins avant d'avoir un poste. Son rôle était facilitant, mais au primaire il n'y a pas normalement de surveillant. Il surveillait pour les toilettes et les adultes, deux choses qui ne sont plus des enjeux. Son salaire provenait du budget de la commission scolaire et était lié aux travaux pour sécuriser les toilettes et l'étage avec la circulation des adultes. La question de la circulation des adultes sera moins un enjeu le 28 février alors que Qualification Montréal déménage ses locaux.</p>
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	<p>Ajout de question diverse :</p> <ul style="list-style-type: none">• Déneigement• Grand potager <p>Le point 17c sur les critères d'admission est déplacé au point 7.</p> <p>C.É. 18-01-2018 (1) L'ordre du jour tel que modifié est proposé par Kimie Osborne et appuyé par Alexandre</p>



Desmarais.

Adopté à l'unanimité

4. Mot de bienvenue (i)	Bref mot de bienvenue de la présidente.
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 29 novembre (r)	<p>Légère modification d'une phrase au point 12</p> <p>C.É. 18-01-2018 (2) <i>L'adoption du procès-verbal du 29 novembre tel que modifié est proposée par Gabrielle Fortin-Clément et appuyée par David Lemieux.</i> <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
6. Suivi au procès-verbal du 29 novembre 2017 (i)	Tous les points du procès-verbal nécessitant un suivi ont leur propre point à l'ordre du jour.
7. COSP (r)	<p>Le ministre a rendu obligatoires les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les 5e et 6e années. Le C.É. doit en approuver les modalités d'intégrations. Le tableau était fourni tel quel et l'équipe-école se devait de décider comment et quand le contenu serait vu. Quatre ateliers pour en relation avec l'école secondaire étaient déjà prévus par l'animateur en vie spirituelle et communautaire et ont été intégrés au tableau. Pour la 5e année, Catherine couvrira le point #1 en l'arrimant avec les statistiques qui étaient déjà prévues, ce qui faisait partie des suggestions d'atelier.</p> <p>C.É. 18-01-2018 (3) ATTENDU que conformément à l'article 461 de la Loi sur l'instruction publique, des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2017-2018; ATTENDU que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la Loi sur l'instruction publique; ATTENDU que conformément à l'article 85 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2017-2018; <i>Il est proposé par Almitra Yee et appuyé par David Lemieux d'approuver la proposition des conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour le 3e cycle du primaire pour l'année scolaire 2017-2018, conformément au tableau ci-joint.</i> <i>Adopté à l'unanimité</i></p>

8. Les critères d'admission (i)

À Notre-Dame-de-la-Garde, la fratrie a pu être considérée, car les déplacements d'élèves étaient administratifs. L'École Alternative Verdun-LaSalle ne jouit pas d'un statut spécial et doit donc se conformer aux critères d'admissions établis par la commission scolaire et adoptés le 16 janvier au conseil des commissaires. Aucune proposition de modification n'ayant été soumise à la direction par les parents, celle-ci n'a pas pu proposer de modifications lors des consultations. Il est important de considérer qu'un changement pour la fratrie dans les critères d'admission affecterait toutes les écoles régulières.

Il est suggéré de recenser toutes les familles affectées par l'absence de considération de la fratrie dans les critères d'admission pour qu'elles puissent expliquer en quoi c'est problématique au DGA, M. St-Onge.

À court terme, la direction cherche des solutions. Nous sommes une première école régulière sans bassin avec en plus un programme alternatif alors l'interprétation des règles est souvent plus complexe et laborieuse. Compte tenu de l'impact sur toutes les autres écoles régulières, le processus doit aller doucement. La prochaine édition du journal « De L'école à la maison » du 2 février sondera les parents pour obtenir des témoignages qui seront colligés dans une lettre au DGA par un parent volontaire. Le C.É. reconnaît la volonté des parents d'inclure la fratrie dans les critères d'admission.

C.É. 18-01-2018 (4)

Il est proposé par Catherine Landreville et appuyé par Véronique Landry que le CÉ appuie la démarche d'écrire une lettre au DGA pour recenser les témoignages des parents et problèmes causés par la non-prise en compte de la fratrie pour l'inscription 2018-1019.

Adopté à l'unanimité

L'année prochaine, il y aura deux classes supplémentaires au premier cycle ainsi qu'une nouvelle classe de 4-5-6e année. Tout le rez-de-chaussée sera réservé à l'école, ce qui inclut probablement le gymnase complet. Il faudra aussi que le C.É. se penche éventuellement sur l'intérêt d'une expansion de l'école vers le secondaire de rester uniquement une école primaire. L'expansion éventuelle de l'école demeure dans les contraintes de la bâtisse actuelle ce qui limite le nombre de locaux éventuellement disponibles.

9. Table de concertation de développement social de Verdun (csdv) (i)

L'école a été présentée à la table de concertation et le projet a été accueilli positivement. Plusieurs personnes ont évoqué un intérêt à des collaborations futures, notamment le Grand potager. Une personne spécialisée en inclusion



	<p>aimerait venir discuter avec notre comité inclusion de sa vision. Une autre travaille sur un projet d'école au Cameroun et voit une occasion de tisser des liens entre les deux écoles.</p>
10. CRPRS (i)	<p>Catherine Dion a défendu le dossier du changement de nom pour l'école vers celui de l'École des Saules-rieurs au CRPRS. La demande a été reçue favorablement et le comité recommandera le changement de nom au conseil des commissaires qui devrait avoir lieu le 26 janvier. Il y eut beaucoup de discussion sur les changements de bassins qui n'affectent pas directement notre école puisque celle-ci a un bassin particulier. Il y a aussi eu l'annonce des trois nouvelles classes pour l'école. Il est dans l'air d'éventuellement faire une inauguration plus officielle de l'école.</p>
11. Budget du conseil d'établissement (i)	<p>La résolution d'attribution du budget du conseil d'établissement telle que libellée lors de la séance du 29 novembre n'est pas conforme aux règles budgétaires. Les fonds doivent être utilisés dans le contexte du C.É. et les fonds non utilisés à la fin de l'année sont transférés dans le budget général de l'école.</p> <p>C.É. 18-01-2018 (5) Attendu que la résolution C.É. 29-11-2017 (6) est inapplicable; <i>Il est proposé par Véronique Landry et appuyé par David Lemieux que le budget alloué au conseil d'établissement reste disponible pour les membres du C.É. au besoin.</i> <i>Adopté à l'unanimité</i></p>
12. Sorties éducatives (r)	<p>Pour les 4-5-6^e année, trois sorties sont présentées au conseil d'établissement. Une première en mars pour une visite dans un atelier de verre afin de découvrir un métier peu connu. La seconde aura lieu en février au parc Angrignon où les jeunes observeront des traces d'animaux à pied ou en raquette et prépareront du pain banik sur place. La dernière sortie sera le 8 juin au festival Eurêka du centre des sciences pour laquelle le groupe a été pigé. Le transport en commun est la seule dépense exigée pour les trois sorties.</p> <p>Pour les 1-2-3^e année de la classe d'Almitra une sortie pour glisser au parc Arthur-Terrien le 9 février ainsi qu'une seconde fois le 23 février avec la classe de Bahija. Le transport en commun est la seule dépense lors de ces sorties.</p> <p>C.É. 18-01-2018 (7) <i>Il est proposé par Véronique Landry et appuyé par</i></p>

David Lemieux d'autoriser en bloc les cinq sorties présentées.

Adopté à l'unanimité

13. Mesure 15024 (aide aux parents 1000\$) (r)

Dans le dernier journal « De l'école à la maison », des suggestions avaient été demandées aux parents pour l'utilisation des fonds d'aide aux parents. Une seule réponse a été obtenue avec plusieurs suggestions. Des membres du C.É. proposent d'aider les parents à assumer les frais de transport en commun lors de sorties, mais il y a un doute sur la possibilité d'utiliser les fonds de cette façon. Sont aussi proposés un atelier sur la routine du matin, sur la préparation de lunchs pour les enfants, comment aider en classe ou encore un conférencier sur l'école alternative. Une collaboration avec le Grand potager ou les cuisines du Sud-Ouest pour aider à faire pousser des aliments pour une alimentation meilleure sont aussi soulevées. Il faut par contre que ces fonds soient alloués pour venir en aide aux parents d'enfants d'âge préscolaire et de première année afin de les aider avec le passage de leurs enfants au milieu scolaire. Dans la prochaine communication parent du 2 février, des suggestions seront sollicitées de nouveau avec cette fois-ci des exemples de suggestions pour guider les parents. Un sondage sera ensuite envoyé le 15 février pour choisir les activités retenues.

14. Nouvelles mesures dédiées (r)

Dans les jours qui ont suivi le dernier C.É., le ministre a demandé une reddition de compte sur les sommes allouées dans les écoles. Les C.É. doivent attester que l'école a reçu les fonds et comment ceux-ci ont été dépensés. Le montant total est de 56280\$. L'école a reçu 1000\$ pour la mesure 15024 discutée au point précédent, et 55280\$ pour 15025 (partir du bon pied). De cette dernière enveloppe, 11080\$ ont été utilisés pour ajouter 7h de TES en début d'année et 44200\$ qui ont permis d'ajouter 2 jours par semaine au contrat de Joëlle à titre d'enseignante ressource pour un total de quatre jours par semaine.

C.É. 18-01-2018 (6)

ATTENDU QUE des mesures budgétaires ont été destinées à un transfert vers le budget des établissements;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement doit attester que les sommes relatives aux mesures dédiées et protégées ont été transférées aux établissements concernés;

ATTENDU QUE l'établissement doit présenter un plan de déploiement lié à l'ajout de ressources découlant de ces nouvelles mesures;

Sur proposition de David Lemieux secondé par Almitra Yee;
Il est résolu de confirmer que la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a alloué à notre établissement, dans le cadre des mesures dédiées et protégées, un montant de 56 280\$.
Adopté à l'unanimité

15. Nouveautés dans les classes (i)

- Préscolaire

Belle implication des enfants dans les projets précédents. On est rendu sur le thème de l'hiver. Nouvelle sortie en patin prévue en février. On commence le décloisonnement les jeudis matin pendant lequel les deux classes sont regroupées pour découvrir de nouveaux amis. Il y a un début de jeu avec les lettres et tous les enfants ont compté le nombre de jours depuis le début de l'année.

- 1-2-3^e années

Dernière phase des projets en équipes de deux et début des projets individuels. Durant certaines périodes, les classes sont séparées en un groupe qui va à l'extérieur et un groupe qui reste à l'intérieur pour mieux cibler les groupes. Joëlle a donné des ateliers pour se familiariser avec les Chromebook comme outil pour les projets. Plusieurs parents ont démontré un intérêt pour donner des ateliers de robotique.

- 4-5-6^e années

Le journal avance et la publication est proche malgré l'ampleur du travail. Les projets sont sur des sujets très variés dans tous les domaines. En collaboration avec Eugénie, il y a eu des activités sur l'environnement. Les élèves ont aussi eu droit à des ateliers sur le passage du primaire au secondaire ainsi que de la philo pour les jeunes.

Véronique donne une mention spéciale à la journée bonhomme de neige organisée spontanément lorsque la patinoire s'est retrouvée fermée. Cela a été un succès et tous les groupes ont pu travailler ensemble.

16. Nouveautés au service de garde (i)

Tous les mardis après-midi, il y a une sortie patin à laquelle se joignent plusieurs enfants qui ne sont pas normalement au service de garde avec leurs parents. Plusieurs enfants ont mis des patins pour la première fois de leur vie. La Ville a proposé une sortie ski, raquette et glissade au parc Therrien le 25 janvier prochain. La prochaine journée pédagogique sera aussi une journée à la patinoire. Simon revient le 29 janvier, les enfants ont hâte à son retour, mais ne connaissent pas la date encore. La présence de parents et d'enfants non inscrits lors du patinage du mardi ne cause pas de friction, les enfants étant en sortie avec leurs parents. Et leur présence est bien appréciée quand vient le temps d'attacher les patins

de tous les enfants et comme bénévoles supplémentaires.

17. Nouveautés dans les comités

- Accueil

Il y a eu deux réunions dans les deux dernières semaines afin d'organiser l'inscription, discuter des méthodes de publicisation et de diffusion de l'information. Un document est en rédaction pour répondre aux questions fréquentes qu'un parent pourrait avoir. La journée porte ouverte du 2 février est aussi en préparation. Le mécanisme d'inscription officiel est d'aller à son école de quartier et de faire un choix d'école. Ce sera le seul mécanisme afin d'éviter que les dossiers s'éparpillent en prenant plusieurs chemins différents. Un court article a été publié dans le Messenger de Verdun ainsi que dans la version électronique du Métro.

- Inclusion

On prépare des questions sur le sentiment des élèves envers leur école. Les parents auront ensuite une lettre pour continuer la réflexion à la maison. En parallèle, une boîte aux lettres sera mise en place pour recueillir les expériences de façon plus discrète pour les élèves moins à l'aise. L'objectif est de pouvoir mieux cibler les éléments à prioriser dans le code de vie.

- Réflexion pédagogique

Il y a eu une rencontre avec Corey, un parent de l'école, qui est venu présenter un programme scolaire de plein air qu'il a mis en place dans une école privée. Le plein air est l'aspect du projet pédagogique qui avait été ciblé comme prioritaire dans les travaux du comité. Le programme présenté place le plein air comme un élément transversal et est proche des valeurs de l'école et servira d'un exemple concret de structure pour articuler le nôtre. Le comité avait comme devoir de réfléchir sur la place du plein air jusqu'à maintenant dans l'école et la vision d'ici la fin de l'année. L'équipe-école s'est aussi penchée spécifiquement sur la question du plein air et il y aura une consultation plus large éventuellement. Nous sommes toujours en attente du PEV de la commission scolaire pour déterminer comment arrimer notre programme éducatif avec leurs objectifs.

- Ils « fonds » la fête

Trois événements ciblés pour l'organisation: une soirée de jeux de société, un marché vert du printemps et la fête de fin d'année. La réflexion est aussi lancée sur la rentrée de l'année prochaine.

Du côté financement, il y a eu un appel à tous, avec

beaucoup de suggestions, mais deux idées ont été retenues parce que quelqu'un était prêt à les prendre en charge. La première est le marché vert où les élèves vendraient des articles fabriqués de façon écologique. La seconde est une vente de café équitable par un programme qui a aussi une dimension d'économie sociale. Les autres écoles font des marchés verts qui génèrent un bon financement, particulièrement avec des fleurs. Cette année, le but serait surtout de prendre de l'expérience et établir la tradition pour construire dans les prochaines années. Il est discuté d'un organisme qui achète des textiles usagés pour lequel on pourrait avoir un contenant lors du marché. L'idée de café devra être vérifiée dans le contexte de la politique alimentaire.

Comme le marché vert ne générerait des fonds que pour la fin de l'année, mais rien pour des sorties d'ici là, la question de la politique actuelle est discutée. Il est proposé d'avoir une boîte de dons volontaires comme financement plus que de la vente de produits. La politique originale de ne pas avoir de montant pour les sorties qui n'est pas financé entièrement par des collectes de fonds allait dans ce sens. Lors de la dernière rencontre, le C.É. avait approuvé le principe d'une campagne de financement pour des sorties éducatives et de l'aide au parent et est prêt à recevoir une proposition d'encadrement du financement pour le reste de l'année à la prochaine rencontre. La question de l'année prochaine et de la politique de financement des sorties devra être à l'ordre du jour du prochain C.É.

18. Nouveautés de la direction

Par manque de temps et à la suite de l'assurance qu'il n'y avait rien d'urgent, le contenu informatif de ce point est reporté à la prochaine rencontre ou à la prochaine communication aux parents.

19. Questions diverses

- Déneigement
Il y a des inquiétudes quant à sécurité lors du déneigement de la rue qui se produit de 8h à 12h ce qui est en plein dans la période de déplacement des élèves. Il est proposé de faire des représentations au Conseil de Ville et auprès de la conseillère municipale pour faire déplacer celui-ci vers la plage de déneigement de 4h à 7h. Catherine propose de faire écrire à ses élèves une lettre à la conseillère et au maire et possiblement de leur faire présenter eux-mêmes au Conseil. Possiblement que la commission scolaire pourrait faire des pressions pour les deux écoles affectées par la situation.

- Grand Potager

À la table de concertation il a été expliqué que le grand



potager loue des espaces de jardinage a des individus ou des organismes. Cela peut être intégré et être associé à des ateliers de transformation de la nourriture pour les enfants et même des dons à des personnes dans le besoin. Une des personnes de la table s'est proposée pour aider à faire une demande de subvention avant le 28 janvier s'il y avait un intérêt. L'ampleur du projet, le besoin d'assurer l'entretien durant l'été et la demande de financement et de s'assurer d'un intérêt des élèves font que cela serait peu probable cette année, mais qu'un contact doit être établi pour des années futures.

20. Levée de l'assemblée

21h15